

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Président : CROS Claude
Secrétaire : CROS Nicolas

Présents : CROS Claude
DEKESTER HOLMIERE Pascale
PONCET Bernard
GRIMSTONE Martine
CROS Nicolas
BOSQUER Maryse
RAGA Sylvie

Convocation du 03 avril 2014
Début de séance : 21 heures 00

Le conseil municipal approuve l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Validation du choix de l'entreprise pour le lot ferronnerie, opération mise en accessibilité de la mairie,
- Bornage du terrain de Mr Tanneau.

1- Programmation des investissements à venir

- Projet d'acquisition du Moulin de la Place,
- Lancement du PLU communal,
- Etude de faisabilité des accès à la Farage,
- Mise au norme de l'aire de remplissage.

Par ailleurs, le conseil municipal décide de compléter l'aménagement de la Farage par la création d'un parcours de santé pour un montant de 6 000 euros.

De plus, le conseil municipal décide l'achat d'une tondeuse pour un montant de 1 500 euros.

Enfin, le conseil municipal décide de bétonner l'ancien chemin de Laroque.

2- Préparation du budget primitif 2014

Le conseil municipal retient la date du 21 avril 2014 pour le vote du compte administratif 2013, du compte de gestion 2013 et du budget primitif 2014.

3- Validation du choix de l'entreprise pour le lot ferronnerie, opération « mise en accessibilité de la mairie »

Trois entreprises ont été consultées :

- Atelier Castellano de Soulatge, 2 830.40 euros HT,
- Ferro Métal de Tourouzelle, 4 347.69 euros HT,
- Métallier Castan de Narbonne, 3 169.12 euros HT.

Le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise Castellano de Soulatge.

4- Bornage du terrain de Mr Tanneau

Le conseil municipal, sous réserve de l'accord de Mr Tanneau, décide de faire réaliser le bornage des parcelles 282 et 283 par un géomètre du cabinet Axiome de Limoux pour un montant de 1 160 euros HT. Ce montant sera à charge pour moitié à Mr Tanneau et pour autre moitié à la commune.

5- Questions diverses

- un panneau d'affichage sera installé sous l'abri bus.
- le rallye des Corbières sera réalisé sur les communes de Termes et de Laroque de Fa. Dernacueillette serait retenue pour l'édition de 2017.
- une liste de 24 personnes est proposée à la Direction Générale des Finances Publiques pour établissement de la Commission Communale des Impôts.
- le conseil municipal donne son accord pour accueillir une séance de cinéma en plein air proposée par Ciném'Aude entre le 15 juillet et le 10 août.

La séance est levée à minuit 10.

Le Maire
Claude CROS